

Enseignement supérieur

Feu vert à Jean-Pierre Hansen pour présider le Conseil d'administration de l'ARES

La proposition du ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles de désigner Jean-Pierre Hansen à la présidence du Conseil d'administration de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur a recueilli aujourd'hui l'assentiment de ses administrateurs. Une fois la désignation confirmée par le Gouvernement, l'intéressé succèdera à feu le ministre d'État Philippe Maystadt, contraint à démissionner le 18 août dernier pour raisons de santé, et au recteur Albert Corhay qui assurait jusqu'ici l'intérim. Jean-Pierre Hansen entrera alors en fonction en janvier 2018, pour un mandat de trois ans.

Proposé fin novembre au poste de Président du Conseil d'administration de l'ARES par le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Pierre Hansen devrait prendre officiellement, pour **trois ans**, les rênes de celui-ci en janvier prochain, une fois sa désignation confirmée par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ingénieur civil électromécanicien (ULiège, 1971) et **économiste** (Paris II, 1974), Jean-Pierre Hansen est aussi titulaire d'un **doctorat en génie électrique** (Paris VI, 1974). Auteur de plusieurs publications scientifiques, Docteur honoris causa de la KU Leuven (2004) et membre de l'Académie royale de Belgique depuis 2009, il a d'abord été **ingénieur de recherches** avant d'entamer une importante carrière industrielle tout en **enseignant l'économie**, notamment à l'**Université catholique de Louvain** et à l'**École polytechnique de Paris**.

Jean-Pierre Hansen rejoindra l'ARES également fort d'une solide expérience en termes de management et de gouvernance, qu'il a principalement acquise dans les secteurs de l'énergie, des services collectifs et de l'économie au sens large. Il a ainsi successivement occupé **plusieurs hautes fonctions de direction et d'administration au sein d'entreprises d'envergure internationale**, souvent belges ou actives en Belgique, telles qu'Electrabel et Suez, Arcelor, ou encore des groupes KBC et Delhaize.

Ses qualités lui ont par ailleurs valu d'assurer les fonctions de **vice-président de la Fédération des entreprises de Belgique** (FEB, 2001-2005), de membre du **conseil de Régence de la Banque nationale de Belgique** (2002- 2005) et de président du **comité de gestion du FOREM** (2011-2016).

« Avec un tel profil à la tête de notre Conseil d'administration, notre enseignement supérieur pourra **compter sur une expertise solide, construite à la croisée des domaines de la recherche, de la formation, de l'entreprise et de l'emploi** », estime Julien Nicaise, administrateur de l'ARES, qui ajoute que « **cette expertise devrait idéalement s'inscrire dans la continuité de nos ambitions d'excellence et de redressement socioéconomique inclusif de la Wallonie et de Bruxelles** ».

Conformément au décret « Paysage », le président du Conseil d'administration de l'ARES est désigné par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour une période de trois ans, sur avis conforme de l'ARES.

Jean-Pierre Hansen devrait prendre officiellement ses fonctions en janvier 2018. Il succèdera à feu Philippe Maystadt, qui avait exercé le mandat entre octobre 2014 et le 18 août 2017, date à laquelle il s'était résigné à démissionner compte tenu de son état de santé. L'intérim avait alors été confié au recteur Albert Corhay.

CONTACT

Benjamin Stewart / ARES / T +32 2 225 45 94 / M +32 479 865 833 / benjamin.stewart@ares-ac.be

L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ARES) est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale.

EN SAVOIR + : WWW.ARES-AC.BE